

CONCOURS BLANC N°2

40 QCM - 10 QROC

Temps de l'épreuve : 1 h 30 min

QCM

Pour chaque QCM au moins une des réponses proposées est exacte.

1. Les éléments chimiques dans l'organisme

- A. Peuvent être décomposés en éléments plus simples
- B. Ne peuvent pas être décomposés en éléments plus simples
- C. Sont désignés par des lettres
- D. Sont désignés par des chiffres
- E. O désigne l'oxygène

2. La natrémie

- A. Indique la concentration sanguine en sodium, soit 135 à 145 mol L⁻¹
- B. Indique la concentration sanguine en sodium, soit 3,5 à 5,5 mol L⁻¹
- C. Indique la concentration sanguine en potassium, soit 3,5 à 5,5 mol L⁻¹
- D. Indique la concentration sanguine en glucose, soit 3,5 à 5,5 mol L⁻¹
- E. Indique la concentration sanguine en calcium, soit 3,5 à 5,5 mol L⁻¹

3. Les glandes endocrines

- A. L'hypophyse s'appelle également glande pituitaire
- B. L'adénohypophyse fait partie de l'hypophyse
- C. La STH règle les activités de la thyroïde
- D. La LH règle les activités reproductrices de l'homme et de la femme
- E. L'ACTH règle les activités des corticosurrénales

4. Les groupes sanguins

- A. Le groupe sanguin A comme donneur est compatible avec le groupe A
- B. Le groupe sanguin A comme receveur est compatible avec le groupe O
- C. Le groupe sanguin AB comme receveur est compatible avec les groupes A, B, AB, O
- D. Le groupe sanguin O est compatible avec les groupes A, B, AB
- E. Le groupe sanguin B est compatible avec les groupes B, O

5. Les valvules du cœur

- A. La valvule tricuspide est située entre l'oreillette droite et le ventricule droit
- B. La valvule tricuspide est située entre l'oreillette gauche et le ventricule gauche
- C. La valvule mitrale est située entre l'oreillette gauche et le ventricule gauche
- D. La valvule sigmoïde pulmonaire est située dans l'orifice qui se trouve entre le ventricule gauche et l'aorte
- E. La valvule sigmoïde aortique est situé dans l'orifice où l'artère pulmonaire quitte le ventricule droit

6. Le cœur

- A. La persistance du canal artériel est physiologique
- B. La communication inter auriculaire survient lorsque le foramen ovale situé entre les oreillettes du cœur du fœtus ne se referme pas à la naissance
- C. La communication inter ventriculaire est causée par la fermeture incomplète du septum ventriculaire
- D. Le rétrécissement valvulaire est une sténose d'une des valvules qui règlent le flux sanguin dans le cœur
- E. Le rétrécissement valvulaire est une complication possible du rhumatisme articulaire aigu

7. Le métabolisme

- A. Comprend l'anabolisme et le catabolisme
- B. Dans les cellules vivantes les réactions chimiques qui dégradent des composés organiques complexes en substances simples s'appellent l'anabolisme
- C. Dans les cellules vivantes les réactions chimiques qui transforment des substances simples en substances plus complexe s'appellent le catabolisme
- D. Le métabolisme correspond à l'ensemble des réactions chimiques qui s'effectuent dans l'organisme
- E. Grâce à l'anabolisme des oses sont convertis en polysides

8. Les composants anormaux dans l'urine sont

- A. L'albumine
- B. Le glucose
- C. Les hématies
- D. L'urée
- E. Les leucocytes

9. Les génériques

- A. Sont des médicaments dont la licence (brevet) date de plus de vingt ans
- B. Est une copie conforme en qualité et en quantité de la spécialité originale
- C. Son prix de vente est le même que celui de la spécialité princeps
- D. N'importe quel laboratoire peut fabriquer et commercialiser un générique
- E. Les hôpitaux utilisent largement les génériques

10. L'insuline

- A. Est une hormone hyperglycémiant

- B. Est une hormone hypoglycémiant
- C. Est synonyme de glucagon
- D. Est produite par le foie
- E. Est produite par les reins

11. Glucose fœtal

- A. Est d'origine maternelle
- B. Provient de la néoglycogénèse
- C. Le fœtus n'a pas besoin de glucose
- D. Une partie du glucose est utilisé par le foetus
- E. Une partie du glucose est utilisé par le placenta lui-même

12. Le coffre des toxiques

- A. Doit être banalisé
- B. Doit être fermé à clé
- C. Les clés sont sous la responsabilité du cadre infirmier
- D. Contient les stupéfiants - le registre des stupéfiants - les ordonnances des stupéfiants
- E. Il n'est plus nécessaire de conserver les ampoules vides

13. Les traitements de l'incontinence urinaire

- A. Les antispasmodiques atropiniques permettent de réduire les contractions de la vessie
- B. L'électrostimulation consiste à insérer une électrode dans le vagin pour stimuler et modifier les muscles du périnée
- C. L'énurésie est une incontinence urinaire
- D. L'incontinence urinaire peut être due au diabète
- E. Les hommes peuvent souffrir d'incontinence urinaire

14. Les antiépileptiques

- A. Ont pour but de limiter la souffrance cérébrale et d'éviter ainsi les manifestations épileptiques
- B. L'antiépileptique majeur de référence est la Dépakine
- C. Le générique de la Dépakine est le gardénal
- D. Le valium est anticonvulsivant
- E. Le valium fait partie des benzodiazépines

15. Le traitement de la maladie d'Alzheimer

- A. La maladie d'Alzheimer est guérissable
- B. Les anticholinesthériques améliorent provisoirement la mémoire
- C. L'Ebixa® est un antagonisme des récepteurs glutaminergiques
- D. Les moyens de surveillance du traitement sont : l'examen neuropsychologique-la surveillance biologique
- E. Ce traitement n'a pas d'effets secondaires

16. L'échographie a pour buts :

- A. La détermination du terme de la grossesse
- B. La surveillance de la croissance fœtale
- C. L'appréciation de la mobilité fœtale
- D. Le dépistage d'anomalies
- E. Le sexe de l'enfant

17. Les mutilations sexuelles

- A. La clitoridectomie est l'ablation partielle ou totale du clitoris et des petites lèvres (replis internes de la vulve), avec ou sans excision des grandes lèvres (replis cutanés externes de la vulve)
- B. L'excision est l'ablation partielle ou totale du clitoris (petite partie sensible et érectile des organes génitaux féminins) et, plus rarement, seulement du prépuce (repli de peau qui entoure le clitoris)
- C. L'infibulation: est le rétrécissement de l'orifice vaginal par recouvrement, réalisé en sectionnant et en repositionnant les petites lèvres, ou les grandes lèvres, parfois par suture, avec ou sans ablation du clitoris (clitoridectomie)
- D. Ces mutilations ne sont plus pratiquées
- E. L'infibulation ne provoque aucune gêne à l'accouchement

18. Exercice infirmier

Cochez les réponses fausses - Attention, ce sont les réponses fausses qui sont à cocher.

- A. L'infirmière peut déléguer des soins à une aide-soignante
- B. L'infirmière peut déléguer des soins à une auxiliaire de puériculture
- C. L'infirmière est le supérieur hiérarchique des aides-soignantes et des auxiliaires de puériculture
- D. Le médecin coordonnateur d'un pôle d'activité dans un CHU est le supérieur hiérarchique des infirmiers exerçant dans ce pôle
- E. Le médecin coordonnateur d'un pôle d'activité dans un CHU élabore en liaison avec le conseil de pôle, le projet de pôle retraçant les orientations, la stratégie et l'organisation du pôle, ainsi que les actions à mettre en œuvre pour développer la qualité et l'évaluation des soins

19. Les critères d'évaluation d'adaptation du nouveau-né à la vie extra-utérine sont :

- A. Inscrits dans le score d'Apgar
- B. Les battements cardiaques
- C. Les réflexes archaïques
- D. Les mouvements respiratoires
- E. Le tonus musculaire

20. Le score de SILVERMAN

- A. Permet d'évaluer une détresse respiratoire
- B. Silverman et Sylverman sont synonymes
- C. Comporte 5 critères notés chacun 0-1-2
- D. Un nouveau-né qui ne souffre pas de détresse respiratoire a un score égal à 10
- E. Un nouveau-né en détresse respiratoire a un score se rapprochant de 10

21. Quelle quantité de lait faire boire à un nourrisson qui vomit et souffre de diarrhées aiguës

- A. Arrêter de faire boire ce nourrisson
- B. 500 mL par 2 heures 24 heures
- C. 500 mL par 12 heures
- D. Remplacer le lait par 500 mL d'eau sucrée
- E. Remplacer le lait par 250 mL de glucosé et 250 mL de sérum salé

22. Évaluation de la douleur

- A. EDIN signifie échelle de douleur et d'inconfort du nouveau-né
- B. EDIN signifie évaluation de la douleur aiguë chez le nouveau-né
- C. EDIN utilisable jusqu'à la fin de la première année de vie
- D. L'échelle visuelle analogique EVA est un moyen d'évaluer la douleur
- E. L'échelle des visages est un moyen d'évaluer la douleur

23. Douleur du nouveau-né (1)

- A. Un nouveau-né prématuré ne souffre pas
- B. La crème EMLA est un antidouleur chez le nouveau-né y compris chez le prématuré (37) pour autant qu'un minimum de précautions soit prise portant sur le nombre d'application (une par jour) et le temps de pose (de 30 à 60 minutes) (15 c)
- C. La ponction veineuse s'avère largement moins douloureuse que la ponction capillaire au talon même réalisée avec des dispositifs de ponction automatique
- D. La ponction veineuse s'avère largement plus douloureuse que la ponction capillaire au talon même réalisée avec des dispositifs de ponction automatique
- E. L'administration de sucre par voie orale associée ou non à la succion constitue un anti douleur

24. Douleur du nouveau-né(2)

Cochez les réponses fausses - Attention, ce sont les réponses fausses qui sont à cocher.

- A. Un nouveau-né prématuré ne souffre pas
- B. La crème EMLA est un antidouleur chez le nouveau-né y compris chez le prématuré (37) pour autant qu'un minimum de précautions soit prise portant sur le nombre d'application (une par jour) et le temps de pose (de 30 à 60 minutes) (15 c)
- C. La ponction veineuse s'avère largement moins douloureuse que la ponction capillaire au talon même réalisée avec des dispositifs de ponction automatique
- D. La ponction veineuse s'avère largement plus douloureuse que la ponction capillaire au talon même réalisée avec des dispositifs de ponction automatique
- E. L'administration de sucre par voie orale associée ou non à la succion constitue un anti douleur

25. La direction générale de la santé a pour missions

- A. D'améliorer l'état de santé de la population
- B. De gérer les risques sanitaires, les alertes et les urgences sanitaires
- C. De préparer les projets d'établissement des hôpitaux
- D. D'assurer la préparation aux menaces exceptionnelles
- E. De nommer les directeurs de CHU

26. Les articles du code de la santé publique sont :

- A. Pour l'exercice de la profession infirmière : articles L. 4311-1 à 4311-29
- B. Pour les actes professionnels infirmiers : articles R. 4311-1 à R. 4311-1 à 4311-15
- C. Pour les règles professionnelles infirmières : articles R. 4312-1 à 4312-49
- D. L'article R. 4312-92 du Code de la santé publique prévoit que « Les articles R. 4126-1 à R. 4126-54 sont applicables aux infirmiers ». Les dispositions relatives à la procédure disciplinaire au sein de l'ordre des infirmiers sont donc identiques à celles des ordres médicaux
- E. Pour le haut conseil des professions paramédicales : articles D. 4381-1 à D. 4381-6

27. La filiation

- A. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie
- B. Pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant)
- C. Pour établir sa maternité, une femme doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant)
- D. Lorsque les parents de l'enfant qui vient de naître sont mariés, la reconnaissance n'est pas nécessaire
- E. Depuis la réforme sur la filiation du 1^{er} juillet 2006, la mère n'a plus besoin de reconnaître son enfant : le seul fait d'indication du nom de la mère dans l'acte établit la filiation à son égard

28. Légalement

- A. Les mères porteuses sont autorisées en France
- B. Les mères porteuses sont autorisées dans les DOM TOM
- C. La procréation médicalement assistée (PMA) reste aujourd'hui réservée aux couples hétérosexuels qui rencontrent des problèmes pour concevoir un enfant
- D. La procréation médicalement assistée (PMA) est à présent autorisée pour les couples homosexuels mariés
- E. La procréation médicalement assistée (PMA) n'est à toujours pas autorisée pour les couples homosexuels non mariés

29. Rôles et responsabilité des acteurs impliqués dans l'apprentissage de l'utilisation du raisonnement clinique pour conduire une démarche clinique infirmière, suite à l'élaboration d'un plan de soins individualisé

- A. Figurent dans une annexe de l'arrêté du 31 Juillet 2009 du programme de formation inclus dans le référentiel de formation infirmière pour déterminer ces rôles et responsabilité
- B. L'étudiante en soins infirmiers n'est pas concernée
- C. Le maître de stage est responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement de l'étudiante en stage
- D. Le rôle du tuteur dans la formation en stage : assure le suivi et la formation de l'étudiante
- E. Le rôle du professionnel de proximité. Le tuteur est responsable de l'encadrement pédagogique en stage